La FORCE de l'INDEPENDANCE

SNICA FO

Syndicat National des Inspecteurs
Cadres et Administratifs Force Ouvrière

Permis de conduire et Sécurité Routière

46 rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS Tél : 01.45.31.07.32
Courriel : snica.fo@gmail.com – Site internet : www.snica-fo.org

Paris, le 07 avril 2020

Monsieur David JULLIARD
Délégué à la sécurité routière

Référence : SG/05/20

Objet : Reprise de l'activité des IPCSR et DPCSR suite au confinement

Monsieur le Délégué,

Comme nous l'avons signalé à tous les niveaux de l'Administration depuis le début de la crise sanitaire, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) font partie des personnels très exposés au risque de contamination du Covid-19, leurs conditions de travail étant particulières.

Alors qu'il existe un danger manifeste pour eux-mêmes, ces agents sont en outre potentiellement les vecteurs du virus auprès d'un nombre significatif d'usagers - candidats et enseignants de la conduite - compte tenu de leur proximité physique avec ces derniers dans l'habitacle du véhicule école.

Malgré nos demandes insistantes, l'Administration a refusé jusqu'ici d'assumer ses responsabilités, en l'occurrence celles liées à la protection efficace contre le danger que tout employeur doit à ses salariés. C'est ainsi que les agents n'ont pas été pourvus de masques, ni même de solutés hydro-alcooliques à quelques exceptions près.

Cette incapacité ou ce refus de satisfaire nos revendications n'a cependant pas dissuadé l'administration centrale ni les services déconcentrés de poursuivre l'activité « *examens du permis de conduire* ». Ce fut encore le cas lorsque la Présidence de la République annonçait notamment la fermeture des écoles et que le discours de la communauté scientifique ne laissait planer aucune doute sur la dangerosité des contacts rapprochés entre individus, les IPCSR étant dans l'incapacité de mettre en œuvre les gestes barrières élémentaires, eu égard aux caractéristiques de leur poste de travail.

SNICA FO

La reprise de l'activité ne saurait se faire dans les mêmes conditions et les agents n'accepteront pas d'encourir le moindre risque, tant du côté des IPCSR, DPCSR que des agents administratifs des BER.

En cette période de confinement, nombreux sont les témoignages faisant état d'une appréhension justifiée à l'idée de retourner au travail si toutes les mesures de protection et de prévention ne sont pas prises.

Les personnels ne sont pas en attente d'un discours rassérénant mais de dispositions concrètes et efficaces, en adéquation avec les recommandations émises par la communauté scientifique.

Dans cet esprit, nous vous prions de bien vouloir trouver, dans le document joint à ce courrier, l'ensemble des revendications de notre organisation syndicale à ce sujet, certains aspects étant susceptibles d'être ajustés en fonction du degré de connaissance des médecins et de l'évolution de la situation.

Dans l'attente des échanges avec vos services et persuadé de l'attention soutenue que vous porterez à cette thématique, je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à l'assurance de ma meilleure considération.

Laurent DEVILLE
Secrétaire général

Copie : Monsieur Wassim KAMEL, Sous-directeur ERPC
Madame Claire WANDEROILD, Adjointe au Sous-directeur ERPC

SNICA FO